



PHOTOS



Nom d'équipe : Jambons			
Pour le 1^{er} mai : minimum 10 noms et 10 photos. Pour le 15 juin : documents finaux. Après cette date, amende 100 \$ et suspension du gérant (1 match). Les documents doivent être identiques. Exemple : Sur le contrat le # 1 est Monsieur X vous aurez donc à la photo # 1 Monsieur X. Entre le 1 ^{er} mai et le 15 juin il n'est pas nécessaire d'envoyer des mises à jour. Tout joueur qui aura joué 1 match devra être sur le contrat. Il ne pourra pas être retiré même si le joueur décide de ne plus jouer. Vous devez envoyer le document par courriel : liguevoyageurs@outlook.com			
			
1 Christian Grimm	2 Charles Dumont	3 Daniel Rodgers	4 Frédéric Magnan
			
5 Frédéric Bouchard	6 Jean-François Magnan	7 Martin Locas	8 Philippe Duranceau
			
9 Pierre Arcand	10 Richard Di Salvo	11 Sébastien Forest	12 Sébastien Nadeau
			
13 Jean-Sébastien Roy	14 Thierry Bouchard	15 Jean-Sébastien Beldié	16 François Archambault
			
17	18	19	20